



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*25084611\***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

20-06-2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0711 911 407**

Nom

(en entier) : **TRAMGRAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Louis Pion 11 bte A - 7522 Lamain**

**Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2025

Le 18 janvier 2025, à 12 heures, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue en présence d'un des associés détenant 99% des actions représentatives du capital social.

Est présent :

-Frédéric DECONINCK domicilié à 7500 Tournai, Quai des Salines 30 A/105, détenteur de 99 actions

Soit 99% du capital est présente. L'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour :

-Transfert du siège social

Au terme de cette assemblée, il est décidé à l'unanimité :

- d'accepter le transfert du siège social à l'adresse suivante : Chaussée de Lannoy 179 à 7503 Froyennes

Cette décision a été votée et acceptée à l'unanimité. Cette décision prend ce jour soit le 18/06/2025.

La séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Frédéric DECONINCK  
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2025 - Annexes du Moniteur belge